



Les 4 Vallées

février 2012 - N° 11

Bulletin d'information de la Communauté de Communes des Quatre Vallées



Madame,
Monsieur,
Chers Concitoyens,

A l'automne dernier, les nouveaux avis d'imposition pour la taxe foncière et la taxe d'habitation, vous ont été adressés. Ces documents présentaient des changements par rapport aux années précédentes, en raison de la réforme de la fiscalité engagée par l'Etat en 2010.

Vous le savez, la taxe professionnelle a été supprimée et remplacée par un « panier » de recettes fiscales. Par ailleurs, la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti reviennent désormais intégralement aux collectivités locales. (Communes et Communautés de Communes)

Cette réforme a rendu difficile la comparaison de l'évolution de vos impôts locaux. Mais, lors de l'adoption des nouveaux taux d'impôts locaux, vos élus communautaires ont souhaité maintenir le niveau de fiscalité des habitants du secteur au niveau de l'an passé, sans augmentation.

L'incertitude financière actuelle et la complexité des effets de la réforme fiscale aujourd'hui en vigueur nous amènent à beaucoup de prudence. Malgré cela, notre communauté a préparé, pour cette année 2012, de nombreux projets correspondant aux besoins du territoire : construction d'un accueil de loisirs de 120 places, réalisation d'une cuisine centrale et projet d'aménagement de notre zone industrielle.

En ce début d'année, l'ensemble du conseil communautaire se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2012.

Croyez en mon sincère dévouement.

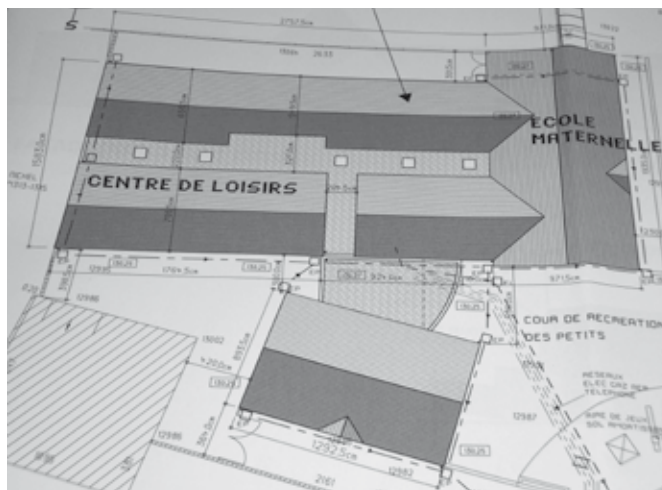
Jean-Paul MALLET

Président de la Communauté de Communes des Quatre Vallées.

Constructions d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

à Faverolles avec extension de l'école communale.

En menant un projet commun de mutualisation des locaux, la CC4V et le SIVU (Syndical Intercommunal du regroupement scolaire Faverolles / Les Pinthières) vont permettre des économies d'échelle importantes : Faverolles agrandit son école et la CC4V reconstruit son Accueil de Loisirs



En effet, depuis deux ans, l'école communale manque de places et les locaux de l'actuel ALSH sont devenus vétustes et trop petits. Deux conventions signées respectivement par la CC4V et le SIVU pour la première, la CC4V et la Commune de Faverolles pour la seconde, définissent les conditions d'organisation, la répartition financière du projet et la mise à disposition du terrain.

La nouvelle construction sur le terrain communal situé près du restaurant scolaire, abritera deux classes maternelles, l'Accueil de Loisirs et une cour pour les maternelles. La partie «maternelle actuelle» deviendra salle d'activité, de bibliothèque

et un nouveau préau fermé avec sanitaires commun à l'école et à l'ALSH, sera construit.

L'ALSH passera de 40 à 60 places à raison d'1/3 pour les enfants de 3-6 ans et de 2/3 pour les 6-12 ans. La salle de repos, les sanitaires 3-6 ans, et pour le personnel, la tisanerie, l'infirmerie,

les locaux techniques, la cour de récréation pour les petits seront communs. Les cinq salles d'activités, les sanitaires 6-12 ans, le bureau de la direction, les vestiaires, le hall seront spécifiques à l'Accueil de Loisirs. L'actuelle cour de l'école et le restaurant scolaire seront utilisés par l'ALSH hors du temps scolaire.

Faverolles étant situé sur la frange Francilienne, ce projet est devenu nécessaire pour répondre aux demandes grandissantes de sa population.

Construction prévue sur 2012/2013 ;
Coût prévisionnel du projet : 1 645 300€ HT ;
Part de la CC4V : 706 400€ HT

à Nogent-le-Roi, rue Eugène Mesquite

Le plan de financement est définitivement établi. Les travaux ont démarré en janvier 2012. Un plan de cheminement des espaces piétons et de cantonnement du chantier assurent la sécurité des personnes.

Coût des travaux : 1 561 192€HT. Part de la CC4V : 322 030€HT



Formation des accompagnateurs de transports collectifs

Les déplacements en transport collectif des enfants à l'occasion de leurs diverses activités constituent une part non négligeable de leur quotidien. Au-delà de l'évidente nécessité d'assurer leur sécurité, ils sont des intermédiaires qui génèrent de nombreuses préoccupations pour les personnels d'encadrement. Du cheminement vers l'arrêt, l'attente plus ou moins « supportable », l'installation dans le car et le respect des règles de sécurité, mais aussi le comportement général lors du trajet, doivent être organisés de sorte qu'il ne s'agisse pas d'une perturbation mais d'une phase « comme une autre » dans le déroulement de la journée.

Pour assurer au mieux ces moments particuliers le Conseil Général soutient les formations dispensées par le réseau Transbeauce. Ainsi, six agents des différents regroupements scolaires (Chaudon, Coulombs, Ecoles de Néron, de Nogent-le-Roi) et Accueils de Loisirs de la CC4V ont pu bénéficier d'un stage où ont été traités : les relations entre l'organisateur / le chauffeur / l'accompagnant ; le rôle de



l'accompagnateur lors des montées et des descentes, son positionnement dans le car, la protection des enfants en cas d'incident et la sensibilisation aux 12 règles d'or de sécurité à apprendre et à leur faire respecter.

Le T.A.D (Transport à la Demande), un service mis en place par la CC4V et le CG

Un simple coup de téléphone au 0 825 00 28 29, la veille du déplacement, à l'heure qui vous convient, et un « taxi-car » vous transportera le mardi, le jeudi ou le samedi matin du point de rendez-vous situé sur votre commune vers Nogent-le-Roi pour faire vos courses ou honorer un rendez-vous, y compris depuis le plateau de Nogent-le-Roi jusqu'au centre ville. Et bien entendu, le service de retour est assuré également.

Perspectives du Très Haut Débit en Eure-Loir



Après avoir mis en œuvre avec succès le programme d'action haut débit pour développer les usages informatiques et l'accès à l'Internet en Eure et Loir, le Conseil Général décide d'améliorer la qualité des services de télécommunication en permettant l'accès

au Très Haut Débit. Ce dernier représente un enjeu stratégique pour l'implantation des entreprises, le télétravail, la pédagogie de demain, les loisirs dans les campagnes et constitue un élément de réponse à la fracture médicale (télé-diagnostic). C'est pourquoi le département a voté, fin 2010, le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), pour permettre le développement de la fibre optique. A terme, elle prendra le relais du cuivre. Pour cela, il est proposé de se regrouper avec les collec-

tivités concernées dans un syndicat mixte ouvert. Celui-ci portera les investissements et sollicitera le soutien des partenaires financiers (Union européenne, Etat, Région). Aussi, compte tenu de l'impact financier de l'installation de cette technologie, cette montée en puissance se fera progressivement. Ainsi à l'horizon de 2030 chaque commune aura un point de fibre.

En tant que Communauté de Communes, notre participation devrait être de 20%, soit une estimation de 4 000 000€ sur vingt ans. Croisilles, Chaudon, Nogent-le-Roi, Lormaye, Coulombs et Faverolles accéderont à 100% à la fibre optique, à l'horizon 2015, soit 72 % des foyers. St Laurent-la-Gâtine, Néron, Senantes et Saint Lucien, soit 11 % des foyers, connaîtront une montée en débit de 10 à 15 mégabits. Enfin, Les Pinthières, Bréchamps, une partie de Saint Laurent-la-Gâtine et de Senantes soit 17 % des foyers, pourront bénéficier de la Boucle Locale Radio.

Décisions principales prises le 20 oct. et le 13 déc. 2011 -----

Vote :

- D'une convention de maîtrise d'ouvrage et d'une demande d'autorisation de subventions pour la construction de l'ALSH de Faverolles
- Des acquisitions foncières, du choix du bureau de contrôle technique et du coordonnateur SPS, des demandes de subventions pour la construction de la Cuisine Centrale

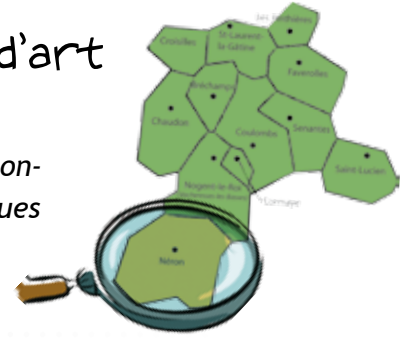
- Du budget primitif 2012

- D'une demande de subvention pour l'ALSH de Nogent-le-Roi
- D'une convention d'adhésion de la CC4V à la SAFER afin de réduire le montant des adhésions des 12 Communes
- D'une convention de mise à disposition à la CC4V d'un personnel de la mairie de Nogent-le-Roi, 7h hebdomadaires



A la découverte d'un ébéniste restaurateur d'art

Michel SAUGER est ébéniste restaurateur d'art, porteur d'un savoir-faire traditionnel et innovateur au service de l'art. Avec son épouse Christine, ils nous ont reçus dans leur atelier empli de bonnes odeurs de bois.



Après 17 années d'expérience et de formation chez un ébéniste, restaurateur de meubles anciens, Michel exerce à titre personnel depuis 1986, et met à profit ses nombreuses années passées avec son « maître » à côtoyer antiquaires et clients férus d'art. Les examens de l'école Boulle passés, il débute aux Essarts-le-Roi, avant de retrouver, à Néron, l'ambiance de village qui lui est cher. Le climat de confiance qui s'y développe contribue avec le bouche à oreille, à sa notoriété. « Mon travail se décline en trois orientations : restauration de meubles, réalisation de copies à l'ancienne à l'identique ou création d'une œuvre à la demande ».

Michel Sauger met sa créativité au service de l'art. Il peut concevoir des commodes, secrétaires, bureaux, consoles, tables, chaises, fauteuils, et autres meubles en bois de placage, vernis, en bois marquetés et précieux. Il sculpte des motifs et imagine un décor qui s'intègre dans un style ancien ou contemporain. « Je viens de créer ce pied de lavabo en chêne destiné à la salle de bain d'un château qui doit supporter une conque ancienne en marbre de 1m50/50, et doit s'intégrer dans un décor antique faisant corps avec une baignoire rappelant un sarcophage égyptien. Le client m'a demandé d'y faire figurer le thème du poisson, d'où les deux pieds qui représentent une tête et les supports sculptés d'écaillés. J'ai également créé un sas d'entrée pour la chambre du Duc de ce même château. Je



travaille aussi dans l'agencement d'une pièce. J'ai complété une bibliothèque en créant un meuble, dans une encoignure, avec des bois européens comme le chêne, le noyer, le merisier ... Dans un autre projet, j'ai imaginé une table et une console en chêne très sobres aux assemblages cachés, très contemporains.»



Le restaurateur d'œuvres d'art qu'il est devenu, est là pour donner une seconde jeunesse à un meuble endommagé ayant subi les altérations du temps ou de l'usage. « Souvent, le client achète dans une salle des ventes et ensuite m'apporte le meuble. Par exemple, pour une commode, il faut déplaquer, réparer le bâti, assembler à nouveau les parties et remettre le décor dessus. C'est un travail minutieux où la tradition doit s'allier à la restauration voire à l'innovation »

Son troisième axe de travail est la copie à l'ancienne dite à l'identique. « Un particulier m'a apporté une console Louis XVI en acajou, seul vestige d'un partage d'héritage. J'ai recherché le bois qui correspondait au modèle, ai fait fondre le bronze, ai ciselé

les décors pour rendre au plus juste un deuxième meuble semblable au premier. » Dans un manuscrit, un de ses fidèles clients a fait l'éloge de sa passion pour respecter le style de l'époque qui l'a entraîné « à aller revisiter les châteaux de Chambord et Maintenon pour voir sur le terrain ».

Quant à Christine, c'est sa muse. Comme Elsa Triolet permettait à Aragon d'écrire des chansons, elle est à la fois sa secrétaire, sa gestionnaire, « sa seconde main, formée sur le tas » comme elle se définit. Elle s'est spécialisée dans le travail de préparation et de finition. Avec un goût sûr et une technicité méthodique, elle décape, ponce et fait les vernis au tampon. Toutes ces tâches nécessitent habileté, maîtrise technique, de la minutie et beaucoup de passion pour rendre à la pièce un fini esthétique parfait.

Propos recueillis par les membres de la Commission communication.

M. Michel SAUGER, ébéniste d'art
1, Rue de Pierres, 28210 Néron
Tél : 02.37.82.79.42
Email : michel.sauger@orange.fr

Les mercredis des jeunes des Accueils de Loisirs



Depuis le mois de septembre, les enfants de l'accueil de Faveroles ont appris des tours de magie, inventé des chorégraphies, des sketches, fabriqué des costumes et des décors, pour préparer une soirée «cabaret». Le 2 décembre, la salle des fêtes de Faveroles, décorée de gros nœuds rouges et noirs, avait des airs de « Moulin Rouge ». Les familles assises autour de tables rondes ont pu déguster du cidre et des petits fours, tout en appréciant et applaudissant le spectacle du « Music-Hall » interprété par leurs enfants avec le magicien Mister John. Une partie de ce spectacle a été présentée aux 180 enfants de tous les ALSH. D'octobre à décembre, ces

derniers ont préparé le spectacle de Noël : « Les programmes télé », présenté le 14 décembre à la salle des fêtes de Coulombs. «Les 1000 et une nuits», le «JT» décalé, «Bonne nuit les petits» furent mis en scène par les enfants de Nogent-le-Roi, sketches et parodies de la télévision (30 millions d'amis, les z'amours, vidéo gag...) étaient présentés par les enfants de Chaudon, la météo, le «SAV», «les barbabapas» mimés par ceux de Néron, le music-hall avec la magie et la danse par le CLSH de Faveroles.

Cette journée s'est terminée autour d'un goûter et la venue du Père-Noël.



Les vacances de Noël du 19 au 23 décembre

NERON

Directrice,
Marie-France BAZAUD
25 enfants inscrits
Thème : Noël blanc



FAVEROLLES

Directrice, Gaël RICHER-JOUVELIN
30 enfants inscrits
Thème : Je prépare Noël



Thème : Sortie commune au cinéma de Dreux « Mission Noël ».

NOGENT-LE-ROI

du 19 au 31 décembre

Directrice, Charlène GUIBLAIS
puis Fanny PONTALIER
70 enfants inscrits

Patinoire, Happiland et Marché de Noël. Les Chevalliers de la Table Ronde et théâtre à Paris « Merlin l'enchanteur ».



CHAUDON

Directrice, Laurence GUFFROY
26 enfants inscrits
Veillée de Noël contes et légendes
Théâtre à Paris « Jack et le haricot magique »



P.R.I.J. (Point Rencontre Information Jeunesse)

Directrice Corinne DELAGE

Thèmes choisis en concertation entre les jeunes et les animateurs

Toussaint : 18 jeunes ; mini-foot, fils et clous, speedminton, fabrication de bijoux, bumball, flag, vidéos, atelier cuisine. Sorties : lazerquest, bowling
Noël : 20 jeunes inscrits ; thème : « La cuisine créative », Sortie karting

Séjour du 23/04 au 27/04 à Dinard.

